

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2049>



Congrès académique du SNES à Chalon/Saône (14-15 mars  
2007)

## Motion "Action"

- Technique - Archives - Archives congrès - Congrès SNES-FSU 2007 -



Date de mise en ligne : jeudi 15 mars 2007

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Les personnels du second degré se sont mobilisés à plusieurs reprises depuis le début de l'année scolaire sur les questions des statuts, du nombre de postes, des salaires par des grèves, des manifestations et des actions diversifiées.

Ces mobilisations doivent se poursuivre, en recherchant l'unité des organisations syndicales.

### **Le congrès académique du SNES-FSU appelle les collègues à faire grève le 20 mars :**

- Pour l'abrogation des décrets De Robien sur les services
- Pour le rétablissement des postes, des options et des formations supprimées
- Pour l'amélioration des conditions de travail des personnels, notamment par la réduction du temps de travail et de la charge de travail des personnels.

A l'appel des sections départementales, ils iront, pendant cette journée, à la rencontre de l'opinion publique, des élus, des candidats.



### **Le congrès académique du SNES-FSU appelle les collègues à envoyer des délégations lors du Comité Technique Paritaire Académique (CTPA) du 23 mars.**

Pour maintenir la pression, **le congrès académique du SNES appelle les collègues dans les établissements à poursuivre la mise en œuvre collective des opérations diverses, montrant leur profond mécontentement.** Le SNES soutient ces actions, leur donne le maximum de publicité et les coordonne.

Celles-ci peuvent prendre la forme de la **suspension de toutes les activités qui ne font pas partie des obligations de service** (suppression des épreuves communes ou examens blancs, échanges linguistiques, sorties culturelles... par exemple) et doivent bien être placées dans le cadre de notre lutte pour avoir satisfaction sur nos revendications.

La popularisation de nos revendications et des modalités d'action choisies sera menée, en particulier, auprès des élèves et des familles. La participation aux actions et le soutien des familles et des jeunes devront être recherchés.

**Dans le cadre de cette action, le SNES appelle les collègues dans les établissements à faire retirer des projets d'établissement toutes les actions qui pourraient ensuite avoir un aspect contraignant et à contester en Conseil d'Administration la planification des épreuves communes ou examens blancs.**

Pour poursuivre, **le congrès académique du SNES appelle les collègues**, notamment lors des assemblées générales d'établissement, inter-établissements ou départementales du 20 mars, à **débattre de la suite des actions à mettre en œuvre.** Le **1er mai** peut constituer un rendez-vous. Le recours à de nouvelles grèves ne peut être exclu.



Syndicat national des enseignants de Second degré